

Image not found or type unknown



Regularisation double peine

Par **Dove75**, le **01/11/2012** à **15:00**

Bonjour,rnrnJe me permet de vous demander de l'aide car je ne sait pas quoi faire je vous explique : mon pere est arrivé en france il y a au moins 40 ans légalement entre temps il a y 3 enfants tous francais (dont moi) il ya 20 ans environ il a été incarcéré quelques moi et de ce fait il a eu " droit" a la double peine c'est a dire expulsion du territoire (chose qu'il n'a pas faite il est rester en france illégalement) j'aimerais l'aider a régularisé sa situation comment faire ? il a des fiches de paies et paye un loyer ? aidez moi Svp Merci d'avance